



L'avenir des terres agricoles : discussion avec Lucile Leclair

Ballast

11 mai 2022

Entretien inédit | Ballast | Série « Agriculture paysanne »

Tandis que la moitié du territoire français est composée de surfaces agricoles, les « agriculteurs exploitants » ne représentaient en 2019 que 1,5 % de la population, soit environ 400 000 personnes. Ils étaient 1,6 million voici quarante ans ; ils seront à peine 200 000 dans moins de dix ans. Le calcul est évident : des surfaces plus vastes détenues par un nombre réduit d'agriculteurs et d'agricultrices. La journaliste indépendante Lucile Leclair enquête depuis une décennie sur les mutations du monde agricole. Après être allée à la rencontre de celles et ceux qui se reconvertissent et s'installent en suivant des pratiques alternatives (Les Néo-paysans), après avoir décrit l'intrication des épidémies d'origine animale avec l'élevage (Pandémies, une production industrielle), elle s'est penchée, dans [Hold-up sur la terre](#), sur un phénomène grandissant concernant le foncier agricole : l'accaparement et la concentration des terres par de grands groupes industriels. La journaliste, notamment inspirée par le mouvement paysan international [Via Campesina](#), entend bien faire réagir les instances qui réglementent l'attribution des terres agricoles : elles doivent enfin revenir à celles et ceux qui les travaillent. Premier papier de notre semaine consacrée à l'agriculture paysanne.



La guerre en Ukraine déstabilise les cours de nombreuses matières premières agricoles. Emmanuel Macron, à rebours de ses prises de position antérieures, a appelé à « produire plus » pour garantir la « sécurité alimentaire » du pays. On pourrait se croire dans les années 1960, au moment où la modernisation productiviste de l'agriculture est pleinement lancée...

Ce qui me frappe, c'est la mutation d'une ferme en un centre de transformation lambda. J'ai le sentiment d'un retour en arrière, oui. Après un âpre combat, les agriculteurs sont devenus locataires des terres où ils travaillent, puis peu à peu propriétaires. Mais, désormais, l'arrivée de groupes industriels relègue l'agriculteur au rang de simple exécutant et remet en cause des victoires acquises par les générations précédentes. Sur les terres où j'ai enquêté, on n'a plus d'agriculteurs mais des ouvriers salariés qui sont sous la direction d'un groupe, comme dans n'importe quelle usine. Qui fait le plan de culture, qui décide des rations alimentaires pour les animaux ? C'est le groupe. Et c'est une disparition du savoir-faire pour l'agriculteur. Pourtant, il n'y a que le paysan qui connaît cet organe vivant qu'est sa terre. Quand elle est gérée à distance, il n'y a plus de lien ni de connaissance avec cette dernière.

Les Néo-paysans et Hold-up sur la terre montrent deux modèles agricoles dont l'ampleur grandit, mais qui s'opposent radicalement. Quelles réactions observez-vous l'égard de ces formes radicalement opposées ?

Il y a un sentiment partagé au sein de la population agricole concernant l'agriculture de firme. Les agriculteurs sont aussi les premiers bénéficiaires de l'arrivée de ces groupes. J'en ai rencontré certains qui préfèrent être salariés pour un groupe plutôt qu'indépendants, parce que quand au cadran de Plérin [*marché du porc breton qui fixe le prix pour le reste de la France, ndlr*], le cours du porc est à 1,10 euros, qu'on ne sait pas si on va pouvoir payer les aliments pour nourrir un élevage, on n'est pas tranquille. Depuis les années 1980, le taux d'endettement a été multiplié par quatre. Un agriculteur



sur cinq vit sous le seuil de pauvreté... Il y a un malaise profond, accru par de lourds héritages. Je discutais il y a peu avec un agriculteur qui me disait que, symboliquement, pour passer au bio, il faudrait qu'il tue son père et son grand-père. Il y a aussi beaucoup de départs à la retraite. J'ai rencontré des agriculteurs qui arrivent à la fin de leur carrière, qui sont endettés et dont personne ne souhaite reprendre la ferme. Certains vendent discrètement leurs terres à des groupes, ce qui n'est d'ailleurs pas simple à assumer. Dans ce contexte, on comprend que les groupes puissent paraître comme des solutions pour un monde dit « en crise ». Il y a quelques semaines, l'État a promis un plan de sauvetage pour l'élevage à hauteur de 270 millions d'euros pour éviter que les éleveurs ne cessent leur activité parce qu'ils sont en difficulté financière. Et concernant les céréales, l'actualité est parlante. Le cours du blé en novembre s'élevait à 284 euros quand aujourd'hui c'est 386 euros, donc une hausse de 25 %. Il y a de fortes incertitudes qui planent sur le marché des produits agricoles et ça se répercute sur le marché foncier. Qu'est-ce qui explique la cohabitation de ces deux modèles ? À mon sens, les conditions économiques actuelles et la difficulté de vivre du métier favorisent l'émergence de nouvelles formes d'agriculture — aussi contradictoires soient-elles.

Les portes des firmes se sont avérées plus fermées que celles des paysans et des paysannes rencontrés lors de votre premier livre...

« L'arrivée de groupes industriels relègue l'agriculteur au rang de simple exécutant et remet en cause des victoires acquises par les générations précédentes. »

C'est la première fois qu'une enquête de plus d'un an est conduite sur le fonctionnement du marché du foncier agricole, la place accrue des firmes dans ce dernier. Silencieusement, cette évolution se fait avec l'aval des pouvoirs publics. Il y a une vraie omerta sur le sujet. Ça fait une dizaine d'années que je travaille sur l'agriculture et je n'ai jamais rencontré autant de difficultés au cours d'une enquête — des agriculteurs prêts à témoigner qui au dernier moment se rétractent, l'État qui refuse de répondre à mes questions... C'est un sujet sensible, qui dérange. On assiste à une mutation du monde agricole et on ne le soupçonne même pas. Pourtant, le prix du foncier agricole a doublé ces quinze dernières années. On peut prendre un extrême : l'industrie du luxe achète des terres 150 fois le prix courant de l'hectare pour cultiver des fleurs à mettre dans des parfums. Est-ce qu'on est tous d'accord avec cette évolution ? Cette absence de débat me dérange, d'autant que la médiatisation est incomplète à son sujet. Il y a six ans, une affaire avait fait beaucoup de bruit : un industriel chinois avait acquis 1 500 hectares au sud d'Orléans, soit 25 fois la taille d'une exploitation agricole moyenne, pour cultiver du



blé afin d'alimenter une chaîne de boulangerie en Chine. Les sociétés chinoises ont une politique d'acquisition de foncier dans le monde entier parce que leur sol est pollué. Pour garantir un approvisionnement sain, ils achètent des terres ailleurs. Si ces affaires sont très frappantes et couvertes à juste titre par la presse, elles le sont de manière excessive car elles ne représentent en France que 2 % des achats. Ce sont des achats minoritaires dont l'importance invalide complètement le mythe d'envahisseurs étrangers. Le reste est fait par des sociétés ou agriculteurs français. C'est l'entreprise du coin, celle qu'on connaît, qui rachète le plus largement.

Là où des limites à l'expansion sont censées les prévenir, des quasi-monopoles se constituent dans certaines régions. Vous prenez l'exemple de la culture de fleurs dans la région de Grasse, de plus en plus gérée par Chanel, ou de celle du riz en Camargue. Les firmes importent leurs pratiques financières et de nouvelles formes de concentration jusque dans les campagnes...

Tout à fait. Et cette concentration est invisible. Au-dessus des champs, il n'y a pas de marque, il n'y a pas de chaîne. Ça n'est pas que dans une région isolée ou pour un type particulier de production : c'est partout. Je pense à la ferme Euricom en Camargue : les riverains ne savent pas à qui la ferme appartient, alors que c'est au premier vendeur de riz en Europe. La discrétion des firmes au moment d'acheter le foncier, parfois au moment d'exploiter, me fait dire que l'achat des terres n'est pas qu'une question patrimoniale, mais aussi éthique. En somme, on doit se demander quel avenir on décide pour le foncier agricole.



□Loez□

Alors que le nombre d'agriculteurs s'effrite (400 000 en 2019) et que leur âge moyen augmente (la moitié ont plus de 50 ans), comment expliquer que ces modèles industriels s'imposent ?

La terre a de tous temps été un enjeu parce qu'elle est synonyme d'indépendance alimentaire. L'accès à la terre a toujours fait l'objet de luttes. Le sens de mon enquête consiste à documenter ce qu'on peut apprendre de l'époque actuelle. Comment la terre se partage ? C'est une question fondamentale, intimement liée au modèle agricole dominant. La propriété est un premier nœud : c'est le propriétaire qui décide de ce qui est fait sur la terre. Les propriétaires fonciers sont donc les décideurs de l'agriculture de demain. Le droit de propriété reste au sommet de notre constitution, et c'est en défaisant ce lien qu'on va pouvoir récupérer de l'autonomie. À mon sens, la décision devrait revenir à un collectif beaucoup plus large, centré sur celui qui travaille plutôt que sur celui qui possède. Il y a quelques années, un agriculteur m'a dit qu'il y a une densité de population équivalente au nombre d'hectares cultivés, en France. Selon lui, un agriculteur qui a 120 hectares devrait pouvoir discuter de l'usage et du modèle économique avec 120 personnes. Les riverains sont par exemple touchés par les pesticides, et en tant qu'habitante, je pourrais avoir un droit de regard sur la parcelle attenante. Un second nœud tient au manque d'implication politique. En France, les choses sont a priori bien faites. Une autorité est chargée de veiller à ce que les terres



agricoles restent entre les mains des agriculteurs : ce sont les Safer, les Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural. Elles ont été créées en 1960. On sort de la Seconde Guerre mondiale, la population a connu la faim. Les difficultés d'approvisionnement ont amené une prise de conscience sur la nécessité de réguler le marché de la terre. On se dit alors que la terre n'est pas un bien comme un autre, qu'on ne peut pas la vendre à n'importe qui car c'est le réservoir de notre alimentation. Donc il faut qu'on puisse réguler ce marché de manière politique. Les Safer deviennent ainsi le bras armé du ministère de l'Agriculture. On est les héritiers de cette époque-là — il y en a aujourd'hui une par département.

Vous dites de la Safer qu'elles sont à la fois des assemblées et des gendarmes, qu'elles ont « tous les attributs d'un parlement pour partager le foncier — sauf la transparence ».

« Le droit de propriété reste au sommet de notre constitution, et c'est en défaisant ce lien qu'on va pouvoir récupérer de l'autonomie. »

Est-ce que ces autorités jouent toujours leur rôle ? Selon moi, les Safer n'ont plus aujourd'hui suffisamment de contre-pouvoir, elles sont juges et parties. Lorsque j'ai demandé à Emmanuel Hyst, le président de la Fédération nationale des Safer (FNSafer), pourquoi son organisme autorise la vente de foncier agricole à des grands groupes, j'ai eu une fin de non-recevoir. Ces décisions doivent être prises dans la transparence et non de manière opaque, par une minorité. La politique de régulation est peu efficace alors même que l'outil de concertation est bon. Comment en est-on arrivé là ? D'abord, le manque de moyens juridiques. Certes, une grande loi foncière a été votée au Parlement en début d'année : il y a des avancées. Mais elles ne sont pas suffisantes. Les Safer ne sont pas à la mesure des évolutions. J'ai le sentiment qu'on compose avec des principes édictées au milieu du XX^e siècle alors que le contexte économique d'exploitation des terres a complètement changé. Les Safer manquent aussi de moyens financiers. Elles ont d'abord été financées à 80 % par des subventions publiques. Mais, à partir des années 1980, les subventions diminuent. Depuis 2017, l'État ne donne plus rien du tout (seuls 2 % des fonds sont publics et viennent des régions). Ce sont des instances qui ne sont pas riches et dont les financements proviennent majoritairement de commissions qu'elles touchent sur les ventes de terres. On est face à un conflit d'intérêts assez classique. C'est un modèle qui porte les germes d'un dysfonctionnement. Au départ, ces institutions ont été créées pour favoriser les agriculteurs et aujourd'hui on se rend compte qu'elles sont capables de vendre à un groupe industriel.



En manière de contre-pouvoir, peut-on imaginer l'inclusion de personnes qui ne sont pas issues du monde agricole dans ces institutions ?

Une des clés serait d'ouvrir les Safer, oui, pour garantir une transparence sur le marché des terres agricoles. Pourquoi ne pas prendre exemple sur un conseil municipal ? Des habitants pourraient venir discuter des enjeux politiques. Mais on ne peut pas s'en tenir à des pratiques individuelles, ce serait trop facile que de remettre la responsabilité sur des individus. Avec un discours culpabilisant on ne met personne debout. Il y a de tels poids lourds en face qu'il faut une gestion par l'État, un contre-pouvoir bien installé, avec des financements solides, pour contrôler le marché des terres. Sinon, c'est un laisser-faire qui, à long terme, nuit à la population. C'est au-delà de la Safer et de l'Europe que les habitants ont un rôle à jouer. Je donne l'exemple de Auchan qui, en 2018, a souhaité acheter des terres dans le nord de la France pour cultiver des légumes afin d'approvisionner ses magasins, ce à quoi se sont opposés des riverains. Pendant un an tout un village s'est mobilisé. Cet exemple montre que l'agriculture de firme n'est pas une fatalité, mais qu'il y a des enjeux de pouvoir qu'il convient de mettre en lumière.

Vous dites qu'à l'origine de ces institutions, la terre était considérée comme un objet particulier, à réguler. À vous lire, on observe une libéralisation du marché du foncier que l'on retrouve dans d'autres organismes — on peut penser à l'Office national des forêts (ONF), dont les missions se multiplient alors que le mode de financement dépend des ventes de bois effectuées chaque année. D'objet particulier, la terre est devenue une marchandise comme une autre...

C'est un parallèle intéressant — je ne connais pas assez le monde de la forêt pour aller plus loin. On pourrait aussi penser à l'éducation nationale, à l'hôpital public... Il y a une responsabilité nationale liée à la question foncière. Mais il y a aussi une responsabilité européenne. La Politique agricole commune (PAC) offre une enveloppe de 65 milliards d'euros chaque année à l'échelle de l'Union européenne. Cet argent est assez mal réparti entre les différents pays, et la France se trouve en être le premier bénéficiaire. Si leur principe est de soutenir les agriculteurs, ces aides sont aussi allouées aux groupes, aux firmes. En un sens, l'Europe finance une politique agricole sans agriculteurs.



□Loez□

La dernière réforme de la PAC n'a pas modifié le mode d'attribution des subventions, toujours définies par la surface agricole et non le travail effectué, l'usage des terres. Qu'en pensez-vous ?

Il faudrait supprimer la PAC. Comme vous le dites, ce mécanisme crée un revenu lié au capital foncier, non au travail. Comme pour toute aide publique, le problème de la subvention est sa conditionnalité. Si on n'applique pas les mesures de biosécurité, par exemple, les aides sont retirées. La subvention publique conduit les agriculteurs à un statut de fonctionnaire quant à leur revenu — 89 % des revenus des agriculteurs dépendent des aides —, mais absolument pas dans la pratique, où ils conservent tous les risques liés à leur statut et à leur activité. Supprimer la PAC permettrait de reconnecter les agriculteurs à une économie moins artificielle, en faisant en sorte que leurs revenus soient liés à la vente de leurs produits. S'il n'y avait pas de subventions, les agriculteurs vendraient à perte, certains plus que d'autres bien sûr. Pour beaucoup, il n'est pas possible aujourd'hui de vivre de cette activité.

Un autre pont peut être jeté entre les débuts de la modernisation de l'agriculture et le contexte actuel. Deux expressions sont omniprésentes dans le débat public : « sécurité » et « souveraineté alimentaire ».

« En un sens, l'Europe finance une politique agricole sans



agriculteurs. »

On parle de souveraineté alimentaire mais on n'y est pas du tout. Le logiciel actuel est le même que dans les années 1960, fondé sur l'exportation. On se sert de l'agriculture pour équilibrer notre balance commerciale. Ces expressions ont été déchargées de leur force politique. Il faut inventer de nouvelles propositions moins galvaudées. Quand on a travaillé sur les néo-paysans avec Gaspard d'Allens, une anecdote nous avait marqués. Une des personnes rencontrées nous avait dit du mot d'« installation », pour « installation agricole », que c'était un « *vieux mot* ». De nos jours on peut devenir paysan et s'installer pour cinq ans, dix ans, sur des temps générationnels plus courts. L'installation renverrait à la reprise de la ferme des parents, à une chape de plomb familiale. Avoir une acceptation plus souple de la notion d'installation agricole, du terme d'agriculteur serait dès lors bénéfique.

Un autre « vieux mot » revient fréquemment : celui de « paysan ». Dans *Le Paysan impossible* Yannick Ogor écrit que « *ce mot-là renferme toujours une promesse, jamais accomplie, mais jamais épuisée* ». En somme, un mot qui ne périmé pas ?

Je partage complètement cette vision. Seulement, comment parle-t-on à des personnes qui sont très éloignées de cette sensibilité ? J'ai eu l'occasion de revenir dans mon lycée, à Calais, après que le premier livre a paru. J'ai demandé à deux classes de terminale ce que leur évoquait ce mot : les élèves ont ri ! Il faut aussi prendre ça en compte. Se réapproprier ce terme a quelque chose d'intéressant, pour surmonter l'insulte qui parfois y est accolée. Mais je me demande de plus en plus comment entrer dans des cercles très éloignés de ces considérations sémantiques, où les mots n'ont pas la charge qu'on leur donne habituellement ailleurs. Je pense qu'il y a beaucoup de discussions sur le milieu agricole qui sont éloignées des agriculteurs. Lorsque je présente mon travail, j'essaie toujours de le faire avec une agricultrice ou un agriculteur. On peut parler de sémantique ou de théorie mais il faut que ces termes soient incarnés. Il y a beaucoup de liens à réinventer : entre paysans et mangeurs, entre les paysans eux-mêmes... Les labels, par exemple, ont été créés parce qu'il n'y a pas de liens. On se repose sur des étiquettes. Mais les cahiers des charges ne seront jamais assez forts, ils sont sans cesse dépréciés. Il y a beaucoup de signaux allant dans le bon sens — par exemple une loi récente incitant les cantines à consommer une part de bio et de local —, mais ils sont loin d'être suffisants.



[lire le deuxième volet | S'organiser pour l'autonomie alimentaire (1/2)]

Photographie de bannière : Loez

Rebonds

- ≡ Lire notre article « [Casamance : résister au sel et attendre la pluie](#) », Camille Marie et Prosper Champion, décembre 2021
- ≡ Lire notre article « [Kurdistan Nord : une ferme écologique en résistance](#) », Loez, novembre 2021
- ≡ Lire notre traduction « [Des graines fugitives](#) », Christian Brooks Keeve, juillet 2020
- ≡ Lire notre témoignage « [Brûler les forêts pour des chiffres](#) », Patrice Martin, octobre 2018
- ≡ Lire notre entretien avec Lucile Leclair : « [Refuser l'agriculture industrielle](#) », janvier 2016
- ≡ Lire notre entretien avec Laurent Pinatel : « [Redonner un sens à l'agriculture française](#) », avril 2016